

Zurich, le 15 août 2022

[suissetec, case postale, CH-8021 Zurich](#)

Notre référence

Florian Schnyder
+41 43 244 73 32
florian.schnyder@suissetec.ch

Comité du domaine Ferblanterie | enveloppe du bâtiment de suissetec : nouveaux membres

Madame, Monsieur,

Afin de gérer les vastes activités menées en faveur des membres suissetec, le domaine Ferblanterie | enveloppe du bâtiment souhaite renforcer son comité en accueillant de nouveaux membres.

Nous recherchons des personnes prêtes à s'engager pour l'association et à œuvrer pour le futur de la branche.

Domaine	Organe	Tâches et conditions
Ferblanterie enveloppe du bâtiment	Comité du domaine	Activités : <ul style="list-style-type: none">• formuler les besoins et propositions de solution de la branche sous forme de mandats concrets (y compris calendrier et budget pour leur réalisation)• soutenir la commission technique et d'autres groupes spécialisés dans leur mission• participer à d'autres commissions ou y siéger Conditions : expérience en tant que propriétaire, responsable de département ou de projet dans une entreprise d'exécution.

Taux d'occupation :

Par année, il faut compter environ 60 heures de travail et la participation à 6 – 8 séances.

Nous vous offrons :

Une plateforme composée de spécialistes confirmés, qui soutiennent et font avancer la branche grâce à des projets variés.

Vos dépenses sont prises en charge selon le règlement des frais de suissetec actuellement en vigueur.

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

Conditions :

Les membres des commissions spécialisées de suissetec doivent être actifs dans une entreprise membre de l'association. La langue de travail étant principalement l'allemand, ils doivent idéalement pouvoir au moins s'exprimer par oral dans cette langue.

Vous êtes motivé(e) et vous souhaitez vous engager au sein de l'association ?

Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous pouvez nous envoyer votre réponse d'ici au **30 septembre 2022** au plus tard.